



Ville d'Esquelbecq

ZAC DE LA CLE DES CHAMPS Consultation pour la concession d'aménagement

AVIS DE CONCESSION

Remise des candidatures

6 avril 2018 à 17 h

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune d'Esquelbecq
1 Rue Gabriel Deblock,
59470 Esquelbecq

Téléphone : 03 28 65 85 65
Courriel : dgs@esquelbecq.com
Code NUTS : FRE11

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.esquelbecq.com/>
Adresse du profil acheteur :
Commune d'Esquelbecq
1 Rue Gabriel Deblock,
59470 Esquelbecq

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.esquelbecq.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marchespublics596280.fr> au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <https://www.marchespublics596280.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale.

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé :

Esquelbecq – ZAC de la Clé des Champs – AAPC relatif à la mise en œuvre d'une concession d'aménagement.

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Travaux de viabilité.

Descripteur principal : 45111291 (travaux d'aménagement du terrain)

II.1.3) Type de marché :

Travaux.

II.1.4) Description succincte :

Concession d'aménagement (art L. 300-4, et suivants, R. 300-4 à R. 300-11 du code de l'urbanisme). Les missions confiées couvriront les tâches nécessaires à la réalisation complète de l'opération conformément au programme arrêté par la commune; obtention des autorisations administratives ; mobilisation des financements permettant la gestion des mouvements financiers de l'opération ; réalisation sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire des travaux et équipements concourant à l'opération et réalisation des études, missions nécessaires à leur exécution ; remise à la commune des équipements publics réalisés par le concessionnaire ; cession ou location des terrains aménagés à des constructeurs ; gestion administrative, technique, financière et comptable de l'opération.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros.

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) DESCRIPTION

Concession d'aménagement relatif à une ZAC à vocation dominante habitat.

II.2.1) Code(s) CPV additionnel(s):

Mots descripteurs : Génie civil.

Code CPV principal : 45111291 (travaux d'aménagement du terrain)

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 70120000 (service immobilier-achat et vente de biens)

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71200000 (service d'architecture)

II.2.2) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRE11

Lieu principal d'exécution : Commune d'Esquelbecq.

Avis de concession – ZAC de la clé des Champs

II.2.3) Description des prestations :

La ZAC s'étend sur superficie d'environ 13,5ha est bénéficié d'une bonne localisation dans la continuité immédiate du centre-historique d'Esquelbecq et de ses principaux équipements. L'objet de la présente concession a pour vocation d'accueillir de l'habitat favorisant une mixité sociale et intergénérationnelle et une typologie architecturale variée. L'aménagement de cette zone devra permettre la réalisation d'environ 216 logements en plusieurs phases. Le concessionnaire devra présenter une répartition équitable en matière de mixité au regard des différentes phases programmées.

Des principes d'espaces publics structurants guident le projet et devront être conservés (axes paysagers Nord/Sud vers l'église).

Le dossier de création de la ZAC a été approuvé en 2012.

De nombreuses études de faisabilité et techniques ont été engagées par la collectivité depuis 2008 : Etude d'impact avec avis de l'autorité environnementale en 2012, étude Approche Environnementale de l'Urbanisme menée par l'AGUR, expertise faune flore partielle, expertise caractérisation zones humides, études techniques VRD, études géotechniques....

Un AMO accompagne également la collectivité dans la mise en place de la concession d'aménagement.

A titre indicatif : le montant des travaux d'aménagement est d'environ 5,3millions d'euros HT. La durée du traité de concession d'aménagement est estimée à 10 à 12 années à compter de son entrée en vigueur.

II.2.4) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation.

II.2.5) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : euros.

II.2.6) Durée de la concession :

Durée en mois : 120 mois à 144 mois.

II.2.7) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.8) Informations complémentaires :

Exécution par quelque moyen que ce soit de travaux répondant aux exigences spécifiées par le pouvoir adjudicateur.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Aptitude à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

- Une lettre de candidature du candidat, contenant les renseignements énumérés dans le formulaire Dc1 (téléchargeable sur <http://www.minefe.gouv.fr>) ;
- Les attestations d'assurances pour risques professionnels ;
- En cas de redressement judiciaire (ou procédure équivalente pour les candidats non établis en France), une copie du ou des jugement(s) prononcé(s) et ordonnance de jugement ;
- Une déclaration du candidat contenant les renseignements énumérés dans le formulaire Dc2 (téléchargeable sur <http://www.minefe.gouv.fr>).

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

- Les déclarations du chiffre d'affaires global et, si le candidat en dispose, du chiffre d'affaires propre aux prestations objet du contrat, toutes 2 pour chacun des 3 derniers exercices disponibles. (Conformément au DC2)

Pour justifier de ces capacités et de ses aptitudes, le candidat, y compris s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités et aptitudes d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent. Dans ce cas, le candidat en apporte la preuve qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat.

Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de sa capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Un descriptif des moyens humains et matériels du candidat et notamment les différentes compétences de ses membres dans les domaines juridiques, techniques, financiers, commercial ;
- Un dossier présentant les références les plus pertinentes au regard d'opérations d'aménagement similaires ou de même nature réalisées ou en cours de réalisation dans les trois dernières années, la collectivité concédante, la nature et les caractéristiques principales de l'opération (sa superficie, la programmation, la complexité des montages juridiques, la nature des prestations personnellement effectuées, le coût précis de chaque aménagement...)
- Les actions prévues en matière de communication, de concertation, de marketing et de commercialisation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : En l'absence de références en adéquation avec l'objet de la concession, le candidat pourra par tous moyens à sa convenance justifier de sa capacité technique.

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités techniques.

III.2) CONDITIONS LIEES A LA CONCESSION

III.2.1) Information relative à la profession :

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession :

III.2.4) Marché éligible au MPS :

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres :

6 avril 2018 à 17 h

IV.2.3) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La procédure se déroulera de la manière suivante conformément aux dispositions contenues aux articles R.300-4 à R. 300-11 du code de l'urbanisme en deux phases :

- Avis d'appel public à la concurrence ;
- Remise des candidatures ;
- Analyse des candidatures et choix de 3 candidats maximum à remettre une offre;
- Invitation à remettre une offre détaillée et une proposition financière aux candidats sélectionnés selon les critères de jugement préfixés;
- Remise des offres par les candidats avant la date indiquée au sein des éléments de consultation
- Analyse des offres par la commission avant engagement de la discussion
- Une phase de négociation sera engagée tous les candidats ayant remis une proposition.
- Proposition d'un choix de concessionnaire par le conseil municipal sur proposition de la personne habilitée à mener les discussions et au vu du ou des avis de la commission.

- Remise des candidatures :

Les candidats doivent produire les documents mentionnés à la section III :

Renseignements d'ordre juridiques, économique, financier et technique; de l'avis de publicité.

Les dossiers de candidatures seront remis sous double enveloppe et seront adressés sous pli cacheté en recommandé ou remis contre récépissé à la Commune d'Esquelbecq, 1 Rue Gabriel Deblock, 59470 Esquelbecq.

- L'enveloppe extérieure réservée à l'expédition portera la mention suivante :
Candidature pour la concession d'aménagement pour la ZAC de la clé des Champs.

- L'enveloppe intérieure portera les mêmes mentions ainsi que le nom et les coordonnées du candidat.

Choix des candidatures : Conformément à l'article R. 300-8 du Code de l'urbanisme, le choix des candidatures se fera :

- sur les capacités techniques et financières des candidats,
- sur leur aptitude à conduire l'opération d'aménagement projeté.
- sur les références les plus pertinentes

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lille, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 63 13 00 Fax : 03 20 63 13 47

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Lille, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 63 13 00 Fax : 03 20 63 13 47

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

Eléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 3235214

Libellé de la facture : Commune d'Esquelbecq, 1 Rue Gabriel Deblock, 59470 Esquelbecq.

Siret : 21590210700030

Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

<http://www.boamp.fr> :

06/04/2018

Objet de l'avis : Esquelbecq – ZAC de la Clé des Champs - concession d'aménagement

Nom de l'organisme : Commune d'Esquelbecq

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun